



CONTRIBUTION VARIABLE (sur 10 mois, en 3 versements) – Année scolaire 2011/2012

A payer avant le début de chaque période d'un trimestre scolaire, en un seul règlement :

- règlement pour la 1^{ère} période (4 mois) : avant le 22 juillet 2011, avec le bulletin d'engagement ci-joint.
- 2^{ème} et 3^{ème} règlements à réception des factures des 2^{ème} et 3^{ème} périodes (4 mois et 2 mois).

TABLEAU 1 : tarif pour un mois, à multiplier par le nombre de mois de la période

Catégories	LYCEE	COLLEGE	PRIMAIRE	MATERNELLE	
				GS, MS, PS	TPS Hors contrat
VI	105,30 €	99,20 €	79,30 €	55,80 €	55,80 €
V	99,20 €	91,70 €	74,20 €	46,50 €	46,50 €
IV	88,00 €	80,50 €	63,20 €	37,50 €	37,50 €
III	68,00 €	61,90 €	47,20 €	28,00 €	28,00 €
II	48,30 €	42,20 €	30,90 €	17,00 €	17,00 €
I	30,90 €	24,60 €	16,00 €	8,00 €	8,00 €

TABLEAU 2

VOS RESSOURCES	CATEGORIES
supérieures à 46 900 € par an.....	VI
comprises entre 37 800 € et 46 900 €.....	V
comprises entre 28 700 € et 37 800 €.....	IV
comprises entre 19 600 € et 28 700 €.....	III
comprises entre 12 000 € et 19 600 €.....	II
inférieures à 12 000 €.....	I

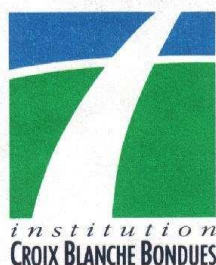
Repérez le niveau qui vous concerne. S'il est situé dans les catégories 1 à 5, joignez l'ensemble des pages de votre avis d'impôt sur le revenu 2009.

→ Par ressources, nous entendons l'ensemble des revenus perçus par le foyer : revenus salariaux et assimilés **avant déduction et abattement**, revenus de pensions et retraites, revenus mobiliers et immobiliers, et autres ressources hors allocations familiales (et non pas le revenu brut global ou le revenu imposable).

TABLEAU 3 : REDUCTION TRIMESTRIELLE DE LA CONTRIBUTION

En fonction du nombre d'enfants **scolarisés à l'Institution de la Croix Blanche**, il sera déduit par famille :

- Deux enfants : **35,60 €** / trimestre
 - Trois enfants : **114,75 €** / trimestre
 - Quatre enfants : **208,00 €** / trimestre
 - Cinq enfants : **414,00 €** / trimestre
- (dans la limite d'une contribution minimale de **8 €** par enfant par trimestre)



FRAIS GENERAUX FIXES TRIMESTRIELS
--

TABLEAU 4

LYCEE	COLLEGE	PRIMAIRE	MATERNELLE
53,00 €	46,80 €	47,50 €	43,30 €

DEMI-PENSION (Trimestrielle)

1° - INSCRIPTION : pour 1, 2, 3 ou 4 repas par semaine, à condition de mentionner les jours en début d'année **au dos du bulletin d'engagement ci-joint.**

TABLEAU 5

TARIF POUR 4 REPAS PAR SEMAINE	1er TRIMESTRE septembre à décembre	2e TRIMESTRE janvier à avril	3e TRIMESTRE mai et juin
Lycée et collège	302 €	308 €	154 €
Primaire	257 €	262 €	150 €
Maternelle	213 €	217 €	125 €

- Pour moins de 4 repas par semaine, le tarif sera calculé au prorata du nombre de jours choisis.
- La facture sera ajustée au calendrier, notamment pour les jours fériés et les journées pédagogiques.
- Au 3^{ème} trimestre, il sera tenu compte des dates exactes de fin des cours. (Voir aussi les remarques au verso).
- Une inscription régulière pour un trimestre complet vous fait bénéficier de 15 % de remise par rapport au prix des repas occasionnels.

2° - REPAS OCCASIONNELS : Ils sont vendus à l'unité ou par lot de 10, et doivent être réglés à l'accueil au plus tard à la récréation du matin.